

Notre réf. : 2017/04/08-CdS/PL

Affaire suivie par :

Patrick Lemaignan

Tél. : 02 99 66 24 46

Courriel : patrick.lemaignan@orange.fr

Monsieur Jérôme BEGASSE

Maître

B.P. 13

35 140 SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Objet : propositions de dénomination des espaces sportifs

Monsieur le Maire,

La commune de Saint-Aubin-du-Cormier va disposer prochainement de deux espaces sportifs opérationnels, l'un situé rue du Stade et l'autre à la Bellangerie.

Les sages considèrent qu'il serait utile de leur donner un nom afin de bien les différencier. Lors de leur réunion du 6 avril dernier, ils ont formulé à cet effet plusieurs propositions, parmi lesquelles deux d'entre elles ont recueilli leur préférence.

Le conseil des sages vous propose ainsi les deux dénominations suivantes :

1) pour l'espace de la rue du Stade : **complexe sportif Fabien MARSAUD**.

Avant d'être le poète, le slameur, auteur-compositeur, que l'on connaît sous le nom de Grand Corps Malade, Fabien MARSAUD a été un sportif accompli. Il a pratiqué le football, le tennis, l'athlétisme et surtout le basket-ball, discipline dans laquelle il était particulièrement doué, jouant même en Nationale 3.

Un accident de plongeon dans une piscine, survenu alors qu'il est âgé de 20 ans met subitement un terme à son ascension sportive et à son ambition de devenir professeur de sport. Alors qu'on lui annonce qu'il resterait probablement paralysé, à force de volonté et d'un grand courage, il retrouve l'usage de ses jambes, après une année de rééducation. Puis, il obtient un diplôme d'études supérieures spécialisés de management sportif et travaille pendant 4 ans au Stade de France, au service Marketing.

Sportif éclectique qui s'est pris très tôt de passion pour le sport, sportif accompli qui était destiné à évoluer au plus haut niveau, sportif pédagogue aimant partager avec les autres ses connaissances et son savoir-faire, sportif dans l'âme dont les valeurs lui ont permis de faire face à l'adversité du handicap, Fabien MARSAUD est parfaitement légitime à donner son nom à un complexe sportif. La ville de Saint-Aubin-du-Cormier s'honorera à reconnaître ainsi le parcours d'une personne handicapée mais d'abord intrinsèquement sportive qui offre à tous les sportifs valides un bel exemple de dépassement de soi, de goût de l'effort et de courage.

.../...



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier

Tél : 02 99 39 10 42 / Fax : 02 99 39 23 25 / Courriel : mairie@ville-staubinducormier.fr

www.ville-staubinducormier.fr

2) pour l'espace de la Bellangerie : **salle Nolwenn LE CAËR.**

Son brillant palmarès sportif, sa dimension de sportive de niveau international, ses origines saint-aubinaises, son parcours au sein du club liégeois de VTT sont autant de raisons pour justifier notre choix de vous proposer le nom de Nolwenn LE CAËR à un espace dédié au sport. Cette proposition, si elle était retenue, serait une reconnaissance de la place et du rôle des femmes dans le milieu du sport. Elle valoriserait par ailleurs le territoire communal et intercommunal que cette sportive de haut niveau a dignement représenté.

Par ailleurs, le conseil des sages vous suggère, si vous le pensez nécessaire, de solliciter d'autres avis, en particulier celui du conseil municipal des enfants.

En restant à votre disposition pour tout échange et tout complément d'informations sur ces propositions, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.



Patrick LEMAIGNAN

Copie à Mme Guylène MARTIN, adjointe, référente du conseil des sages